

# Toujours pas de nouvelle affectation pour le palais de justice

**PATRIMOINE** Le fédéral a désigné un bureau d'études qui devrait proposer plusieurs fonctions pour le socle

**F**inalement, cette nouvelle législature a des accantages. Maintenant, nous pouvons interroger deux gouvernements différents au sein de la même commission », a plaisanté le député-bourgmestre Bernard Clerfayt (FDF) durant la commission aménagement du territoire de la Région bruxelloise. Le député interrogait le ministre-président bruxellois, Rudi Vervoort (PS), sur l'avenir du palais de justice de la place Poelaert. En finalement, c'est le député libéral, Vincent De Wolf qui a apporté des réponses à l'ensemble des participants.

« J'ai simplement posé des questions aux personnes que je connaissais, rétorque Vincent De Wolf. Il faut aussi se rappeler que des décisions ont été prises

par le gouvernement fédéral en 2013, avec d'autres équilibres politiques. Il ne s'agit donc pas d'un désintérêt du fédéral pour Bruxelles. Il est cependant vrai qu'on ne soit toujours pas la future fonction du socle du Palais mais cela ne devrait pas être un centre commercial. »

Pourtant, la dernière réunion sur l'avenir du Palais de Justice entre le fédéral et Bruxelles date de juin 2014. Depuis, plus rien. « Nous savons qu'un bureau d'études a été désigné pour réfléchir à l'utilisation du socle du Palais », a précisé Rudi Vervoort. Nous devrions le rencontrer en février mais nous restons sur notre idée que le Palais doit garder sa fonction première. Nous sentons aussi que le rapport entre nous et le fédéral a changé. Il se désintègre

peut-être de nouveaux bâtiments mais jusqu'à preuve du contraire, c'est la Région qui délivrera le permis. Ils ne pourront pas nous échapper. »

Le palais de justice a déjà été vide en partie des activités liées à la justice mais il reste des problèmes de salubrité, d'hygiène ou encore de sécurité pour le personnel qui y travaille. La Région a ainsi délivré plusieurs permis d'urbanisme pour des petits travaux qui devraient améliorer la sécurité. « Les portes extérieures seront bientôt remplacées, a confirmé Rudi Vervoort. Le fédéral pourrait totalement mettre d'études à disposition pour vérifier la faisabilité d'une telle option, conclut le député libéral.

Par contre, je ne sais pas quand

ces rapports doivent être rendus. »

VANESSA LHUILLIER

EX

Soir 12.02.15

EX



Les échafaudages du palais de justice pourraient peut-être être recouverts d'une bâche à son effigie. © DOMINIQUE LUCHESCHEN

EX

EX

EX

EX